



COMPTE RENDU DE MANDAT CTA DU 17 JANVIER 2022

La FNEC FP est représentée par Nicolas Tournier (suppléant) et Christian Robert (titulaire).

Récapitulatif des votes émis :

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des formations professionnelles	FO, FSU		UNSA, CFDT	
Carte des EDS	FO, FSU		UNSA, CFDT	
RIFSEEP des personnels d'inspection	FO	CFDT	FSU, UNSA,	

Sommaire :

- Pages 1 à 3 : déclaration liminaire et réponse de M. le Recteur
- Page 3 : Carte des formations professionnelles
- Page 4 : carte des EDS
- Page 5 : Préparation de la rentrée 2022 dans le premier degré
- Page 6 : Préparation de la rentrée 2022 dans le second degré
- Page 7 : Régime indemnitaire des personnels d'inspection

Déclaration liminaire et réponse de Monsieur le Recteur

La FNEC-FP FO a présenté la déclaration liminaire suivante :

« Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Ce comité Technique académique se tient 4 jours après la formidable mobilisation de l'ensemble des personnels de l'Education Nationale.

La grève jeudi 13 janvier dans l'Education nationale a été un succès historique : une grève massive, des milliers d'écoles voire d'établissements fermés, des manifestations puissantes... Les parents d'élèves ont partout apporté leur soutien aux personnels grévistes.

MM. Castex et Blanquer ont été contraints d'effectuer des annonces. Pour autant, ils ne répondent pas aux revendications !

- Sur la question des postes et des recrutements immédiats, des enseignants seront recrutés sur la liste complémentaire en tant que fonctionnaires mais cette annonce ne concerne que le 1er degré et reste non chiffrée. De plus il n'est pas question de réabonder ces listes complémentaires, alors qu'elles sont inexistantes dans de nombreux départements.
- Le ministre entend multiplier des emplois précaires et sous-payés, sans aucune garantie de recrutement par ailleurs.
- Il n'y a aucune annonce sur la question salariale alors que le point d'indice est gelé quasiment sans interruption depuis 2010.
- Le 1er ministre confirme le maintien du protocole Blanquer, protocole qui génère le plus grand désordre dans les établissements et agrave la charge de travail qui pèse sur les collègues, en particulier les directrices et directeurs d'écoles et les vies scolaires des établissements du second degré.

Pour la FNEC FP-FO, le compte n'y est pas et ces réponses ne sont pas à la hauteur de la colère qui s'est exprimée ce 13 janvier.

La FNEC FP-FO revendique :

- Un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements

et les services !

- L'augmentation de 20% de la valeur du point d'indice et une augmentation indiciaire immédiate de 183€ net par mois pour les personnels de l'Education nationale !
- L'arrêt des protocoles inapplicables !
- Le report des épreuves de spécialités prévues en mars et leur transformation en épreuves finales, le rétablissement des épreuves nationales, terminales, et anonymes du baccalauréat.

Dans cette situation notre fédération soutient toutes les mobilisations décidées par les personnels et appelle à préparer une grève massive le 27 janvier.

Nous l'avons dit, le premier ministre et le ministre de l'Éducation Nationale ne répondent pas aux revendications des personnels mobilisés, ne semblent pas tenir compte de la gravité de la situation. Ce Comité Technique est d'ailleurs le reflet de cette situation puisque nous sommes appelés à examiner ici des mesures de préparation de la rentrée 2022 qui sont la poursuite de la politique qui a mis la majorité des personnels en grève et en manifestation.

C'est ainsi que la rentrée que vous préparez dans le premier degré est, malgré les effets d'annonce, une rentrée qui va voir, à nouveau, de nombreuses fermetures de classes. En effet les dotations égales à zéro dans tous les départements de l'académie à l'exception de la Haute Garonne vont, avec les mesures qui doivent être mises en place, en particulier la finalisation du plafonnement des effectifs à 24 élèves en GS, CP et CE1, le dédoublement des classes de grande section de maternelle dans les réseaux d'éducation prioritaire et l'amélioration du régime de décharge des directeurs d'école, provoquer de nombreuses fermetures de classes.

Dans le second degré, la dotation est négative dans la totalité des départements à l'exception de la Haute Garonne et vous annoncez toujours le financement des structures sur la base du réglementaire, financement qui pose de très nombreux problèmes en particulier dans les lycées généraux et technologiques avec la mise en œuvre de la réforme Blanquer.

La question des postes infirmiers et des assistants sociaux n'est pas abordée lors de ce CTA mais la dotation annoncée pose plusieurs difficultés. Non seulement le principe d'une dotation commune infirmiers et AS dont l'utilisation est ensuite décidée au niveau académique installe une situation de concurrence entre collègues que notre fédération condamne mais le nombre de postes octroyés, trois, est notoirement insuffisant au vu de l'augmentation du nombre d'établissement et de la situation actuelle.

La dotation prévue pour les administratifs n'est pas non plus, de nature à résoudre les difficultés auxquelles nos collègues sont quotidiennement confrontés.

Vous nous répondrez, Monsieur le Recteur, que vous n'êtes pas maître des moyens qui sont accordés à l'académie, c'est une réalité.

Vous pouvez cependant prendre un certain nombre de décisions qui sont susceptibles d'avoir une influence sur les conditions de travail ou de rémunération des collègues.

Dans les lycées généraux et technologiques vous annoncez le financement des structures sur la base réglementaire mais dans l'ensemble des académies c'est le nombre de 35 qui est retenu pour le financement de ces structures, à Toulouse c'est 36. Vous pouvez, Monsieur le Recteur, décider de revenir à 35.

Concernant la carte des formations professionnelles votre note annexée nous fait craindre le pire s'agissant de la « nouvelle réflexion sur l'établissement de la carte des formations », nous craignons à la lecture de cette note que soit envisagées, dans les prochaines années, la fermeture de sections voire d'établissements. Les personnels sont inquiets, vous devez les rassurer.

L'académie de Toulouse est la seule qui a décidé la mise en œuvre systématique dans tous les départements de la solution Andjaro, solution qui installe une gestion « arithmétique » du remplacement dans le premier degré. Les personnels, qu'ils soient remplaçants ou bien secrétaires chargés de la gestion du remplacement considèrent que l'utilisation de cette « solution » se traduirait par une déshumanisation et un accroissement de la charge de travail des personnels. De plus nous pouvons craindre que la stratégie d'appel à une start-up privée pour aider à la gestion du remplacement sous-entend, à terme, la suppression de missions de nos secrétaires et dons de postes. Monsieur le Recteur, notre syndicat de personnels administratifs, le Spaseen FO, notre syndicat des personnels enseignants du premier degré, le Snudi FO ainsi que notre fédération vous demandent solennellement de renoncer à mettre en place ce dispositif dans l'académie, la mise en œuvre d'Andjaro n'est pas une consigne ministérielle, la décision vous appartient.

Vous appartient aussi la possibilité de décider, sur une certain nombre de sujets intéressant nos collègues AESH, de mesures permettant une amélioration de la situation de certains de ces personnels.

Ainsi certains de nos collègues AESH hors titre 2, reconnus personnels vulnérables à la Covid19 et placés en Autorisation Spéciale d'Absence, se retrouvent actuellement sans aucun revenu.

De plus de nombreux collègues AESH accompagnant 24 H par semaine des enfants en situation de handicap se voient,

contrairement à ce qui avait été annoncé lors des Groupes de travail réunis sur ces sujets, appliquer une quotité de 61 %, quotité qui devrait être de 62 %.

Sur ces questions aussi, Monsieur le Recteur, vous pouvez prendre les décisions qui permettront que ces personnels, même si leurs revenus resteront très insuffisant, soient traités avec équité.

En qualité de représentants des personnels, nous sommes mandatés sur ces questions afin d'obtenir de votre part des réponses et d'en rendre compte ensuite à nos collègues.

Nous attendons donc des réponses.

Réponses de M. le Recteur :

« **Le signal envoyé par la mobilisation est fort mais je n'ignorai pas les difficultés des collègues.** »

Monsieur le recteur indique que sur les EDS de mars il n'y a pas encore de décision.

A propos de la liste complémentaire « *je ne peux pas vous dire combien nous pouvons recruter, dès que nous aurons cette info nous mettrons cela en place, certains sont déjà contractuels* »

A la revendication portée par FO (**et uniquement par FO !**) sur Andjaro Monsieur le recteur estime que c'est une expérimentation dans l'académie, qui a donné des résultats dans le Lot, on ne peut donc pas se priver d'un outil qui pourrait nous aider.

Précision de la FNEC FP-FO à propos de la liste complémentaire, les collègues sur la liste complémentaire du CRPE sont, dans l'académie, au nombre de 14 dont un serait contractuel. Depuis le ministère a annoncé le recrutement de toutes les listes complémentaires 1^{er} degré. C'est donc pour ces 14 collègues la possibilité d'accéder au statut de fonctionnaire mais cette liste est insuffisante par rapport aux besoins c'est la raison pour laquelle nous revendiquons le réabondement de ces listes.

Sur les moyens pour faire face à la crise sanitaire le Recteur a donné les informations suivantes :

Pour les capteurs de CO2 on a demandé aux collectivités de procéder à l'installation mais on a pas connu un grand succès, la région occitanie a équipé tous les lycées de 2 capteurs (par lycée cela semble peu, où va t-on les mettre), tous les départements n'ont pas suivi cette démarche ainsi que l'immense majorité des communes.

Les moyens exceptionnels annoncés par le ministre sont déclinés ainsi :

- 75 ETP de médiateurs anti covid
- l'équivalent de 75 ETP en HSE « je réussis au lycée »
- 62 ETP pour le remplacement des AED
- 48000 HSE pour les AED dans le cadre de la continuité pédagogique en collège
- dans le premier degré 1 ETP par circo pour l'aide administrative

Le Recteur indique être dans l'attente de moyens supplémentaires premier et second degré mais il indique que la difficulté c'est le recrutement, en ce qui concerne l'appel aux retraités, il n'y, pour le Recteur « pas de résultats probants »

Pour la FNEC FP-FO les annonces ne sont pas (à part le recours à la liste complémentaire dans le premier degré) à la hauteur des revendications portées par les collègues dans la grève du 13. Il s'agit essentiellement de moyens provisoires, avec des postes de contractuels qui risquent fort de ne pas être pérennisés.

Sur la question de la quotité des AESH, en insistant nous avons fini par obtenir une réponse. Les collègues qui font 24 H d'accompagnement doivent être à 62 %. C'est pour les collègues concernés une avancée qui peut paraître peu importante mais 12,50 € en plus à la fin de chaque mois c'est déjà ça. Force Ouvrière vérifiera maintenant que ce qui est annoncé est véritablement appliqué !

Carte des formations

Carte des formations professionnelles

Le Recteur indique qu'il est envisagé un plan triennal en lien avec la région

Le discours porté par les autorités repose essentiellement sur les piliers suivants :

- le développement de l'apprentissage avec 40 % des formations en mixité, formations pour lesquelles l'académie de Toulouse est parmi les plus avancées.
- Une approche plus territoriale avec des ouvertures de FCIL (Formations Complémentaires d'Initiative Locale) en partenariat avec les entreprises

Monsieur le Recteur se félicite du développement de l'apprentissage car « *si on ne le développe pas nos élèves partent ailleurs* »

Académie	Dpt	Code RNC	Typologie Lycée	Établissement	Commune	Meure	Libellé Formation	Type diplôme	Capacité Avant	Capacité Après
TOULOUSE	09	00900018K	Lycée	Lycée ARISTIDE BERGES	Saint-Girons	RECONDUCTION GEL (Fermerture MFP)	TECHNICIEN BAT : ORG. REAL. GROS OEUVRE	BAC PRO	12	0
TOULOUSE	09	00900020Y	Lycée	Lycée FRANCOIS CAMEL	Saint-Girons	Fermerture	MAC ADIE A DOMICILE (MDC)	MPC 5	12	0
TOULOUSE	09	00900015T	LPO	LPO PYRENE	Pamiers	Baisse de CA à 15	BTS ELECTROTECHNIQUE	BTS	30	15
TOULOUSE	12	01200038B	LPO	LPO FERDINAND POCH	Roque	Ouverture	Première BAC PRO MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A	BAC PRO	0	8
TOULOUSE	12	0120006P	LPO	LPO DU BÂTIMENT	Aubiet	RECONDUCTION GEL (Fermerture MFP)	TECHNICIEN BAT : ORG. REAL. GROS OEUVRE	BAC PRO	15	0
TOULOUSE	12	0120005M	LPO	Lycée JEAN JAURES	Saint-Affrique	Baisse CA à 15	BTTS ELECTROTECHNIQUE	BTS	30	15
TOULOUSE	12	0120008B	LPO	FERDINAND POCH	Roque	Baisse de CA à 8	Première BAC PRO MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION B	BAC PRO	16	8
Toulouse	31	0313004I	SEP	GRADIGNAQUE	Gradignan	Ouverture	SYSTÈMES NUMÉRIQUES	BAC PRO	0	30
Toulouse	31	0312759F	LPO	JOSEPH GALLIENI	Toulouse	Ouverture	FCIL Béchate route	FCIL	0	12
Toulouse	31	03100053	LPO	URBAIN VITRY	Toulouse	Ouverture	FCIL Gestion des déchets de la déconstruction	FCIL	0	18
Toulouse	31	0310009G	LPO	SEP LPO P. MATHOU	Gourdan-Polignan	GEL (Fermerture MFP)	CAP1 PEINTURE EN CARROSSERIE	30	0	
Toulouse	31	0310009D	LPO	SEP LPO P. MATHOU	Gourdan-Polignan	Baisse CA à 15	2NDPRO MÉTIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISÉES 2NDE COMMUNE	BAC PRO	24	15
Toulouse	31	0310009G	LPO	SEP LPO P. MATHOU	Gourdan-Polignan	Baisse CA à 15	BTTS TRAVAUX PUBLICS	BTS	24	15
TOULOUSE	46	04600070G	LPO	SEP LPO G. MONNERVILLE	Cahors	Baisse CA à 15	2NDPRO MÉTIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISÉES 2NDE COMMUNE	BAC PRO	24	15
TOULOUSE	46	04600031	LPO	LPO G. MONNERVILLE	Cahors	Baisse CA à 15	BTTS ELECTROTECHNIQUE	BTS	24	15
TOULOUSE	46	04600032K	LPO	LPO CHAMPOUILLON	Rigac	Baisse CA à 15	2NDPRO MÉTIERS DE LA RÉALISATION D'ENSEMBLES MÉCANIQUE ET INDUSTRIELS 2NDE COMMUNE	BAC PRO	24	15
TOULOUSE	65	06500015	LPO	JEAN DUPUY	Tarbes	Ouverture	2NDE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA RÉALISATION D'ENSEMBLES MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS pour ouverture RS 2023 spécialité Traitement des Matériaux en 1ers.	BAC PRO	45	48
TOULOUSE	65	0650008C	LPO	Lycée VIGNON	Tarbes	Intégration au CAP 3 ans	1CAP1 COULVREUR + ULIS	CAP 1an	30	0
TOULOUSE	65	0650008C	LPO	Lycée VIGNON	Tarbes	Intégration au CAP 3 ans	1 CAP1 CHARPENTIER	CAP 1an	30	0
TOULOUSE	81	0811134Z	LPO	MARIE-ANTONINETTE RIESS		Ouverture	MC Maîtrise du cult	MC	0	15
TOULOUSE	82	0820700R	SEP	JEAN DE PRADES	Castelkarrasin	Ouverture	Option A du bac pro commerce	BAC PRO	0	16
TOULOUSE	82	0820918C	LPO	OLYMPES DE GOUJAS	Montaigut	Ouverture	Première BAC PRO MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION B	BAC PRO	0	12
TOULOUSE	82	0820700R	SEP	JEAN DE PRADES	Castelkarrasin	Fermerture	Métiers de l'accueil	BAC PRO	16	0
TOULOUSE	82	0820918C	SEP	OLYMPES DE GOUJAS	Montaigut	Baisse de CA à 12	Première BAC PRO MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A	BAC PRO	24	12

Dans le cadre du développement de l'apprentissage et du développement de la mixité le rectorat annonce pour répondre au fait que les apprentis ne sont pas comptabilisés dans les effectifs scolaires, des postes gagés sont réintroduits à hauteur de 10 ETP pour aider les établissements qui se lancent dans la mixité. En réalité cela permettra à des collègues de ne pas voir leur poste supprimé car quelques heures seront affectés par ce biais.

Pour la FNEC FP-FO cette mesure s'inscrit pleinement dans le chantage aux postes qui est organisé pour les collègues PLP, poussés à accepter l'apprentissage et la mixité des publics.

La FNEC FP-FO vote contre une proposition marquée par de nombreuses suppressions de formations, par le développement des formations qui ne sont pas sanctionnées par un diplôme national, formations dont le seul but est de répondre aux besoins immédiats du patronat local et n'assurant pas aux jeunes des garanties dans le cadre des conventions collectives.

			Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des formations professionnelles		FO, FSU		UNSA, CFDT		

Carte des EDS

Monsieur le Recteur indique que dans l'académie beaucoup d'EDS se retrouvent avec peu d'élèves, le rectorat a décidé plutôt des gels que des suppression, au final 46 EDS sont fermés ou gelés et 19 EDS sont ouverts, on arrive à 10 EDS en moyenne par établissement, ce qui est supérieur à la moyenne nationale. Les propositions suivantes sont faites :

	Nombre de lycées	Nombre d'élèves en 1ère générale	Nombre d'EDS (dont gels + effectifs à 0)	RS 2022 ouvertures*	RS 2022 fermetures	RS2022 gels	RS 2022 nombre d'EDS dont gels	Nombre d'EDS par lycées	Nombre d'élèves par EDS
Ariège	4	635	47	1	5	1	43	10,75	14,77
Aveyron	6	829	66	1	6		61	10,17	13,59
Haute-Garonne	29	7 124	292	10	11	2	291	10,03	24,48
Gers	7	782	68	2	5		65	9,29	12,03
Lot	6	620	62	1	6		57	9,50	10,88
Hautes-Pyrénées	8	1 006	77	0	6		71	8,88	14,17
Tarn	8	1 679	90	2	2	10	90	11,25	18,66
Tarn et Garonne	7	1 092	67	2	5		64	9,14	17,06
Académie	75	13 767	769	19	46	13	742	9,89	18,55

Pour la FNEC FP-FO c'est la réforme du lycée qui pose problème, les EDS ne sont pas financés, les disciplines se retrouvent en compétition, un établissement qui propose beaucoup d'EDS se retrouve en difficulté, un établissement qui n'en propose pas beaucoup perd de l'attractivité. Nous avons aussi fait remarquer que si certains EDS n'ont pas trouvé leur public c'est aussi lié dans un certain nombre de cas à la situation sanitaire qui a empêché de présenter les EDS aux lycéens. L'obligation de renoncer à un EDS en terminale est aussi un élément qui déstabilise les établissements, des EDS se retrouvent avec peu d'élèves en terminale mais il faut tout de même assurer la continuité pour les élèves. Derrière tout cela il y a aussi les postes des collègues.

La revendication de remise en cause de la réforme du lycée est donc d'autant plus d'actualité. Conformément à ces mandats la FNEC FP-FO vote contre une telle proposition.

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
Carte des EDS	FO, FSU		UNSA, CFDT	

Préparation de la rentrée 2022 (le grand enfumage)

Moyens premier degré :

Le rectorat annonce une baisse des effectifs, au total l'académie devrait scolariser 2587 élèves en moins.

Une création de 60 ETP est annoncée :

Le calcul est le suivant :

- création de 125 ETP de stagiaires plein temps (ce qui fait pour le rectorat + 125 ETP)
- Il restera 120 stagiaires mi temps contre 210 cette année (donc 90 stagiaires à mi temps de moins donc - 45 ETP)
- 20 ETP sont retirés à l'académie (-20 ETP)

Tout ceci permet d'afficher une création de 60 ETP (125 – 45 – 20 = 60 ETP)

Donc en réalité il n'y aura pas 60 enseignants du premier degré en plus mais seulement 35 stagiaires de plus en 20 titulaires de moins donc en fait 15 personnels en plus

Et la majorité des stagiaires va se retrouver à temps plein en classe sans formation (on se souvient de la catastrophe que cela avait produit il y a quelques années).

Comme on le voit tout est dans la communication !

Et ce n'est pas tout ces « 60 postes » devraient permettre de répondre aux priorités définies par le ministre :

- amélioration des décharges des directeurs
- plafonnement des effectifs à 24 élèves en GS, CP et CE1 hors éducation prioritaire
- poursuite du dédoublement des GS dans le réseau d'éducation prioritaire.

Donc il est clair qu'il va falloir fermer des classes car les « 60 postes » n'y suffiront pas !

Le rectorat fait le choix d'octroyer les « 60 postes » à la Haute Garonne, ce qui donne cette répartition :

CTA 17 janvier 2022 - Répartition des postes dans le 1er degré - Académie de Toulouse - RS2022																				
Constant effectifs 2021	Prévision effectifs 2022	Effectif effectifs 2021-2022	Evol %	Evol %	Effectif employé 2021		Emplois devant la classe 2021		Emplois pour le calcul du P/E 2021		P/E 2021	Ajustement d'effectif maintenu du P/E		Préposition	Nombre d'emplois RS 2022	Prévision P/E 2022	Variation P/E entre 2021 et 2022	Rappel		
					ETP	ETP	ETP	ETP	ETP	ETP		ETP	ETP				P/E 2020	P/E 2019	P/E 2018	
Arriège	10722	10533	-1,09	-1,0%	718,7	688,1	682,9	6,37	670,9	-1,2	0	688,1	6,49	0,13	6,39	6,04	5,97			
Aveyron	16207	15820	-2,37	-2,4%	1098,5	1056,4	1026,8	6,34	1002,2	-2,5	0	1056,4	5,49	0,25	6,24	6,08	5,98			
Haute-Garonne	121101	120448	-0,53	-0,5%	6744,0	6545,5	6508,0	5,38	6402,8	-3,5	0	6605,5	5,49	0,08	5,26	5,23	5,17			
Gers	128684	12884	-0,03	-0,4%	889,3	823,0	825,0	6,43	794,4	-1,0	0	829,0	5,59	0,18	6,30	6,07	5,84			
Lot	21040	19967	-5,73	-0,7%	733,6	710,1	702,0	6,36	697,3	-4	0	720,3	6,46	0,04	6,20	6,20	6,08			
Hautes-Pyrénées	15290	15156	-1,34	-0,9%	996,2	962,4	925,0	6,12	920,0	-4	0	965,4	6,17	0,08	6,06	5,92	5,95			
Tarn	27971	27525	-1,46	-1,6%	1624,6	1577,0	1524,5	5,63	1549,2	-2,5	0	1577,0	5,72	0,09	5,54	5,43	5,53			
Tarn-et-Garonne	22727	21867	-4,05	-1,0%	1325,0	1290,7	1280,1	5,76	1259,0	-5,3	0	1290,7	5,79	0,13	5,69	5,51	5,43			
Académie	237257	234670	-2,587	-1,1%	14090,7	13656,2	13535,7	5,71	13503,4	-1,5	0	13718,0	5,79	0,09	5,60	5,56	5,56			

(1) Le stock d'emplois global comprend :

- Les IEN
- Les assistants étrangers
- Les enseignants du 1er degré
- Les conseillers pédagogiques départementaux
- Les enseignants stagiaires
- Les psychologues de l'éducation nationale

(2) Les emplois indiqués correspondent aux emplois d'enseignants titulaires et stagiaires du 1er degré, en excluant les postes adaptés et les congés de formation rémunérés.

(3) Sont intégrés dans le stock d'emplois de référence pour le calcul du P/E : les enseignants du 1er degré, les stagiaires en moyens d'enseignement, les enseignants du second degré (CPO) et les PSYEN.

Certains emplois doivent être retirés du stock de référence pour le calcul du P/E, tels que les postes adaptés, les emplois en centre médico-psychopédagogique, les emplois en établissement et service du secteur médico-éducatif ou les décharges syndicales (cf enquête DGESCO - CUE).

Face aux représentants des personnels, le Recteur est contraint de reconnaître que toutes les priorités ne pourront être honorées

Moyens second degré :

En ce qui concerne le second degré le rectorat est bien forcé de reconnaître que les effectifs ne baissent pas, il est annoncé + 187 élèves c'est à dire une quasi stabilité des effectifs. Dans le détail – 241 en collège, - 310 en LP, + 936 en LGT, - 198 en post bac.

Là aussi annonce d'une dotation positive : + 79 ETP :

- 206 stagiaires à plein temps (+ 206 ETP)
- 294 stagiaires à mi temps au lieu de 508 (214 stagiaires mi temps en moins soit -107 ETP)
- retrait de 20 ETP en HSA (ce dont se félicite le Recteur)

Ce qui donne donc : + 206 – 107 – 20 = 79 ETP

Là aussi il n'y aura pas 79 enseignants de plus devant les élèves, il y aura 206 collègues envoyés, sans formation, à temps plein devant les élèves, quel progrès !

COLLEGES ET SEGPA	Prévisions R9 2021								Prévisions R9 2022								DGH 2022							
	Variation chapeau (en ETP)	DG 2021	Prévisions IMP 2021	Prévisions effectifs R9 2021	DGH 2021				Variation en ETP Pré R9 2022 & Pré R9 2021 + (b/a)/18	Haute Structure (EV + Déposit ACAO + Haga) b	DG 2022	Prévisions Total R9 2022	Prévisions effectifs R9 2022	DGH 2022				Variation en ETP Pré R9 2022 & Pré R9 2021	Variation en DGH Pré R9 2022 & Pré R9 2021	Variation IMP Pré R9 2022 & Pré R9 2021				
					Total DGH a	HP	HSA	DGHb						Total DGH a	HP	HSA	DGHb							
09	-10,09	7 393,20	92,75	5 920,00	7 393,20	6 929,67	463,53	1,25	-3,45	7 331,06	7 423,81	92,75	5 827,00	7 331,06	6 890,78	440,28	1,26	-3,45	0,01	0,00				
12	-18,01	9 926,66	120,56	7 620,00	9 926,66	9 246,59	680,07	1,30	-2,91	9 979,10	10 099,60	120,50	7 445,00	9 979,10	9 340,11	638,99	1,34	2,91	0,04	-0,06				
31	92,16	67 358,85	788,31	57 818,00	67 358,85	62 743,12	4 615,73	1,17	31,00	67 916,86	68 705,11	788,25	57 855,00	67 916,86	63 312,12	4 804,74	1,17	31,00	0,01	-0,06				
32	-0,11	8 839,50	105,04	6 902,00	8 839,50	8 314,39	525,11	1,28	-0,91	8 823,10	8 928,10	105,00	6 825,00	8 823,10	8 310,28	512,82	1,29	-0,91	0,01	-0,04				
46	-6,08	7 729,50	92,04	5 901,00	7 729,50	7 272,61	456,89	1,31	5,84	7 834,70	7 926,70	92,00	5 940,00	7 834,70	7 363,90	470,80	1,32	5,84	0,01	-0,04				
65	-5,66	9 841,60	120,54	7 722,00	9 841,60	9 197,87	643,73	1,27	-3,11	9 785,60	9 906,10	120,50	7 376,00	9 785,60	9 163,14	622,46	1,33	-3,11	0,05	-0,04				
81	8,44	18 288,90	216,85	14 843,00	18 288,90	17 060,70	1 228,20	1,23	-1,30	18 265,45	18 482,20	216,75	14 634,00	18 265,45	17 079,40	1 186,05	1,25	-1,30	0,02	-0,10				
82	7,78	13 644,25	168,81	11 356,00	13 644,25	12 713,25	931,00	1,20	4,36	13 722,82	13 891,57	168,75	11 246,00	13 722,82	12 821,92	900,90	1,22	4,36	0,02	-0,06				
Total	68,44	143 022,48	1 704,81	118 082,00	143 022,48	133 478,20	8 644,26	1,21	36,85	143 668,68	145 388,18	1 704,60	117 147,00	143 668,68	134 281,68	8 377,04	1,23	36,85	0,02	-0,41				

LP et SEP	Prévisions R9 2021								Prévisions R9 2022								DGH 2022							
	Variation chapeau (en ETP)	DG 2021	Prévisions IMP 2021	Prévisions effectifs R9 2021	DGH 2021				Variation en ETP Pré R9 2022 & Pré R9 2021 + (b/a)/18	Haute Structure (EV + Déposit ACAO + Haga) b	DG 2022	Prévisions Total R9 2022	Prévisions effectifs R9 2022	DGH 2022				Variation en ETP Pré R9 2022 & Pré R9 2021	Variation en DGH Pré R9 2022 & Pré R9 2021	Variation IMP Pré R9 2022 & Pré R9 2021				
					Total DGH a	HP	HSA	DGHb						Total DGH a	HP	HSA	DGHb							
09	-4,10	3 348,18	35,02	1 363,00	3 348,18	3 038,07	310,11	2,46	-2,11	3 310,12	3 346,12	36,00	1 375,00	3 310,12	3 011,84	298,28	2,41	-2,11	-0,05	0,98				
12	3,32	3 932,39	30,21	1 522,00	3 932,39	3 645,39	287,00	2,58	-2,27	3 891,55	3 923,80	32,25	1 513,00	3 891,55	3 603,62	287,93	2,57	-2,27	-0,01	2,04				
31	1,34	18 705,20	153,72	8 957,00	18 705,20	16 946,73	1 758,47	2,09	5,36	18 801,63	18 955,38	153,75	8 196,00	18 801,63	16 989,71	1 811,92	2,29	5,36	0,21	0,03				
32	0,09	3 391,67	25,82	1 390,00	3 391,67	3 086,85	304,82	2,44	-1,03	3 373,20	3 398,95	25,75	1 354,00	3 373,20	3 074,01	299,19	2,49	-1,03	0,05	-0,07				
46	-6,66	3 006,07	22,99	1 209,00	3 006,07	2 694,74	311,33	2,49	-3,74	2 938,76	2 962,76	24,00	1 142,00	2 938,76	2 643,67	295,09	2,57	-3,74	0,09	1,01				
65	-0,34	5 037,81	47,06	2 147,00	5 037,81	4 503,32	634,49	2,35	-2,65	4 990,14	5 036,14	46,00	1 985,00	4 990,14	4 467,56	522,58	2,51	-2,65	0,17	-1,06				
81	-1,32	6 750,02	61,65	3 003,00	6 750,02	6 214,34	535,68	2,25	-1,06	6 731,01	6 791,51	60,50	2 835,00	6 731,01	6 217,63	513,36	2,37	-1,06	0,13	-1,15				
82	0,70	4 653,50	31,00	2 082,00	4 653,50	4 198,48	465,02	2,24	-2,72	4 604,48	4 637,48	33,00	2 015,00	4 604,48	4 151,01	453,47	2,29	-2,72	0,05	2,00				
Total	-8,87	48 824,84	407,47	21 673,00	48 824,84	44 327,82	4 486,82	2,26	-10,22	48 840,88	48 862,14	411,26	20 416,00	48 840,88	44 168,04	4 481,86	2,38	-10,22	0,18	3,78				

48 IBMJN

LGT et SGT	Prévisions R9 2021								Prévisions R9 2022								DGH 2022							
	Variation chapeau (en ETP)	DG 2021	Prévisions IMP 2021	Prévisions effectifs R9 2021	DGH 2021				Variation en ETP Pré R9 2022 & Pré R9 2021 + (b/a)/18	Haute Structure (EV + Déposit ACAO + Haga) b	DG 2022	Prévisions Total R9 2022	Prévisions effectifs R9 2022	DGH 2022				Variation en ETP Pré R9 2022 & Pré R9 2021	Variation en DGH Pré R9 2022 & Pré R9 2021	Variation IMP Pré R9 2022 & Pré R9 2021				
					Total DGH a	HP	HSA	DGHb						Total DGH a	HP	HSA	DGHb							
09	-2,26	4 448,58	54,87	3 042,00	4 448,58	4 007,12	441,46	1,46	-5,20	4 355,03	4 413,03	58,00	2 984,00	4 355,03	3 949,22	405,81	1,46	-5,20	0,00	3,13				
12	-20,41	5 997,09	83,34	3 795,00	5 997,09	5 378,45	618,64	1,58	-9,75	5 821,65	5 906,88	85,25	3 662,00	5 821,65	5 236,38	585,17	1,59	-9,75	0,01	2,01				
31	26,82	49 727,97	553,15	36 230,00	49 727,97	43 676,25	6 051,72	1,37	48,97	50 609,48	51 175,73	566,25	36 404,00	50 609,48	44 553,59	6 055,89	1,39	48,97	0,02	13,10				
32	-7,38	5 322,58	77,74	3 299,00	5 322,58	4 773,7																		

Enseigne	Prévisions RS 2021								Prévisions RS 2022											
	Variation d'effectifs (en ETP) (hors MPI)	DGS 2021	Prévisions MPI 2021	Prévisions effectifs RS 2021	DGS 2021				Variation en % entre Prév RS 2022 & Prév RS 2021	Hauteurs budgétaires (DGS + Dépôt ACAD + Budget)	DGS 2022	Prévisions Total MPI 2022	Prévisions effectifs RS 2022	DGS 2021						
					Total DGS	HP	HM	DGS/R		$\Delta = (b-a)/a$				$b = a + c + d$	$\Delta = (c+d)$	$\Delta = (b-c-d)$				
09	-16,29	15 639,42	187,36	10 444,00	15 639,42	14 406,96	1 232,46	1,50	-9,99	15 459,51	15 650,76	191,25	10 291,00	15 459,51	14 295,10	1 164,41	1,50	-9,99	0,00	3,75
12	-35,00	20 190,87	238,17	13 050,00	20 190,87	18 590,72	1 600,15	1,55	-9,19	20 025,48	20 267,98	242,50	12 714,00	20 025,48	18 499,27	1 526,21	1,58	-9,19	0,03	5,50
31	120,43	136 180,33	1 459,51	103 125,00	136 180,33	123 736,36	12 443,96	1,32	85,09	137 711,97	139 224,72	1 512,75	102 591,00	137 711,97	125 222,68	12 489,29	1,34	85,09	0,02	-4,75
32	-7,41	17 553,75	208,60	11 159,01	17 553,75	16 175,00	1 378,75	1,51	-4,60	17 471,02	17 679,52	208,50	11 469,00	17 471,02	16 126,50	1 345,52	1,52	-4,60	0,01	0,00
46	-13,85	15 954,29	180,81	10 283,00	15 954,29	14 657,28	1 327,01	1,55	-4,27	15 907,44	16 091,19	183,75	10 165,00	15 907,44	14 615,79	1 291,65	1,57	-4,27	0,01	4,00
65	-10,08	22 668,99	274,84	14 944,00	22 668,99	20 621,15	2 047,84	1,53	-4,44	22 589,01	22 862,75	273,75	14 336,00	22 589,01	20 574,62	2 014,39	1,58	-4,44	0,05	4,75
81	-2,82	37 034,38	419,63	28 134,00	37 034,38	33 880,08	3 144,30	1,42	-13,77	36 786,53	37 204,78	418,25	28 580,00	36 786,53	33 759,38	3 027,15	1,44	-13,77	0,02	0,25
82	-9,98	26 440,92	296,52	19 179,00	26 440,92	24 071,76	2 371,16	1,38	-1,17	26 463,93	26 764,43	300,50	18 989,00	26 463,93	24 126,88	2 327,05	1,39	-1,17	0,01	1,50
Total	25,00	291 884,86	3 306,53	208 650,00	291 884,86	288 148,30	25 646,84	1,40	40,00	292 414,89	296 746,14	8 381,26	208 086,00	292 414,89	287 228,24	25 186,86	1,42	40,00	0,02	16,00

Le rectorat fait le choix, sur les « 79 ETP » de n'en mettre que 40 dans les établissements et de consacrer les 39 autres au remplacement (ce qui sera de toute façon très très insuffisant)

La FNEC FP-FO fait remarquer que la réforme des lycées permet de continuer à faire des économies car l'arrivée de 936 élèves de plus en lycée se solde par la création de 14 postes, 936 élèves cela fait tout de même 27 classes au moins (bien bousées à 35!). En ce qui concerne les collèges la dotation de 35 postes pour des effectifs en baisse peut paraître généreuse mais c'est surtout un effet de structure puisque l'ouverture de 4 collèges à la rentrée en Haute Garonne consomme largement ces moyens, dans les autres établissements la situation ne s'améliorera pas !

Carte des postes SPEN et POP (pour information)

Postes SPEN

COMITE TECHNIQUE ACADEMIQUE DU 17 JANVIER 2022
MOUVEMENT SPECIFIQUE NATIONAL SPEN
EVOLUTION RS 2022

1-ID_ETAB	1-Type_Formation	1-Discipline	1-Nature_Support	Créations	Suppressions
0310041B - LG SAINT-SERNIN - TOULOUSE	CPGE PHILOSOPHIE avec CS LGT OZENNE	L0100 - PHILOSOPHIE	Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)	1	
0310041B - LG SAINT-SERNIN - TOULOUSE	CPGE LETTRES 1ère année (LSHA) et CPGE Lettres 2ème année Lettres et Sciences Sociales	L0201 - LETTRES CLASSIQUES	Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)		1
0310041B - LG SAINT-SERNIN - TOULOUSE	CPGE LETTRES 1ère année (LSHA) et CPGE Lettres 2ème année Lettres et Sciences Sociales	L0202 - LETTRES MODERNES	Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)	1	
0310041B - LG SAINT-SERNIN - TOULOUSE		L0428 - ESPAGNOL	Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)		1
0310036W - LG PIERRE DE FERMAT - TOULOUSE	CPGE MPI	L1300 - MATHEMATIQUES	Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)	1	
0310036W - LG PIERRE DE FERMAT - TOULOUSE	CPGE LETTRES "ENS" ULM 2E ANNEE	L0426 - ESPAGNOL	Classe préparatoire aux grandes écoles (CPGE)	1	
0310046G - LPO LYC METIER HOTELLERIE ET TOURISME - TOULOUSE		L 8510 - PROD. CULIN.	Classe section technicien supérieur (CSTS)	1	
0310046G - LPO LYC METIER HOTELLERIE ET TOURISME - TOULOUSE		L 8510 - PROD. CULIN.	Classe section technicien supérieur (CSTS)	1	
0310046G - LPO LYC METIER HOTELLERIE ET TOURISME - TOULOUSE		L 8510 - PROD. CULIN.	Classe section technicien supérieur (CSTS)	1	

Postes POP :

1-ID_ETAB	1-Type_Formation	1-Discipline	1-Nature_Support	Créations	Suppressions
0310017A - LPO LY PAUL MATHOU - GOURDAN POLIGNAN	PREPARATION BTS	L1411 - SII.ING.CO	CSTS	1	
0310044E - LPO DEODAT DE SEVERAC - TOULOUSE CEDEX 3	PREPARATION BTS	L8013 - ECO.GE.MK	CSTS	1	
0310056T - LP LYC METIER GABRIEL PERI - TOULOUSE	CAP EPC (Employé Polyvalent de Collectivité)	P8013 - ECO GESTION MARK	Professeur de lycée professionnel (PLP)	1	
0460028F - LPO LYC METIER LOUIS VICAT - SOUILLAC	BTS FLUIDES ÉNERGIES ENVIRONNEMENT OPTION GÉNIE FRIGORIFIQUE	L1412 SII OPTION ENERGIE	Classe section technicien supérieur (CSTS)	1	
0650740B - CLG PYRENEES - TARBES	OCCITAN	L 0444 - LANGUE D'OC	CH		1
0650740B - CLG PYRENEES - TARBES	CH (chaire)	L1400 - TECHNOLOGIE	CH	1	
0650005C - LPO LY VICTOR DURUY - BAGNERES DE BIGORRE CEDEX	PREPARATION BTS	L1414 - SII.ING.ME	CSTS	1	
0810004P - LPO LOUIS RASCOL - ALBI CEDEX 9	PREPARATION BTS	L1412 - SII.ING.EL	CSTS	1	
0820914Y - SEP LPO J.L. ETIENNE MONTEILS	option Motocycle - P4500 - Génie Mécanique Maintenance des Véhicules option motocycle.	P4500 - Génie Mécanique Maintenance des Véhicules	PLP	1	
				8	1

Sur les postes SPEN la FNEC FP-FO s'interroge sur la décision de suppression d'un poste CPGE à Bellevue et sa création à Lapérouse à Albi alors que le nombre d'heures d'enseignement à effectuer est supérieur à Bellevue. Le rectorat n'a pas été en mesure de répondre à cette interrogation.

En ce qui concerne les postes POP la fédération a rappelé son positionnement sur ce sujet : le refus des postes POP.

régime indemnitaire des personnels d'inspection

Lors du CTM du 12 juillet 2021, la FNEC FP-FO a voté contre la mise en place du RIFSEEP pour les corps d'inspection car le RIFSEEP constitue à notre sens un outil de division et d'arbitraire au sein du même corps.

Lors des groupes de travail ministériel de mise en place du RIFSEEP pour les corps d'inspection, nous avions précisément pointé les difficultés qu'il y aurait à définir ces critères de classement en 3 groupes, notamment compte tenu du fait que tous les IEN ont pour partie des missions académiques. Notre fédération porte donc la revendication que l'ensemble de ces personnels soient classés dans le groupe le plus favorable.

Le rectorat a fait une proposition différente, il propose 10 % de l'effectif dans le groupe 1, 50 % dans le groupe 2, 40 % dans le groupe 3.

	Contre	Pour	Abstention	Refus de vote
RIFSEEP des personnels d'inspection	FO	CFDT	FSU, UNSA,	